

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	49 (1920)
Heft:	16
Rubrik:	Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour trois raisons, nous refusons donc les examens des recrues :

1^o Parce que les examens des recrues exercent une influence contradictoire au but de l'éducation.

2^o Parce qu'ils nous arrachent le temps précieux de la jeunesse à préparer nos élèves pour briller dans un examen fédéral.

3^o Parce qu'ils n'admettent pas pleinement une réforme saine du cours de perfectionnement qui doit préparer l'élève à la vie pratique.

Un instituteur singinois.

PARTIE PRATIQUE

Programme d'étude (13 à 16 ans) : 1. Physiologie de l'arbre. — 2. Choix d'un emplacement en vue de l'installation d'une pépinière scolaire. — Exposition. — 3. Préparation du terrain, défonçage, amélioration par les engrais. — 4. Les semis et le repiquage. — 5. La greffe : fente, écusson, couronne, taille. — 6. Le verger ou la forêt. — 7. Elagage et nettoyage. — 8. Les maladies de l'arbre, les moyens de les combattre. — 9. Les meilleurs fruits à cultiver dans la contrée, manière de les conserver, produits. — 10. Le débouché, vente des bois, cubage.

* * *

Monographies des pépinières du tableau : *Domdidier* (fruitière) : Ecole primaire supérieure (régionale). — Date de la création 1909. — Installée sur terrain en location (8 fr. annuellement). — Située dans le jardin de l'école. — Elle compte actuellement un millier de jeunes arbres, au total. — En 1913, les espèces se répartissent comme suit : pommiers 450, poiriers 340, cerisiers 130, noyers 60, pruniers 20. Sur le total, 300 sont greffés de 1 à 3 ans. — Nous n'avons pu distribuer aux élèves que des sauvageons, pour le moment environ 320. — Les frais à ce jour se montent : pour location, engrais, semences, outils, etc., à 96 fr. 20. — Reçu de divers pour vente de sauvageons et quelques jeunes quenouilles ou espaliers 74 fr. Nous comptons la valeur actuelle de la pépinière à 350 fr.

Saint-Aubin (fruitière) : Ecole primaire-garçons (cours supérieur). — Date de sa création 1911. — Installée sur terrain communal gratuit. — Située dans le jardin de l'école. — Elle compte actuellement 800 arbres au total. — En 1913, les espèces se répartissent comme suit : pommiers 550, poiriers 150. Sur le total, 140 sont greffés de 1 année à l'écusson et à la fente. — Sauvageons distribués (petits plants) 300. — Les frais à ce jour se montent à 89 fr. — La commune procure tout le nécessaire. — Tous les frais ont été remboursés à l'instituteur. — La pépinière vaut approximativement 230 fr.

Ménières (forestière) : Ecole primaire mixte, garçons et filles du cours supérieur travaillent. — Date de sa création 1910. — Installée sur terrain fourni gratuitement. — Situées en double : l'une au *Pré du Moulin* au milieu des forêts et près d'un ruisseau, vrai but de promenade, l'autre, à la *Gottaz* où l'on ne fait que du repiquage. Les deux pépinières comptent actuellement : 8,000 épicéas, 4,000 mélèzes, 2,500 pins et 2,000 sapins blancs. Sur ce total environ 6,000 sont repiqués et prêts à vendre à la commune seule. Celle-ci les paye au prix du jour. Cet argent sert à acheter du matériel d'école.

Fétigny (forestière) : Ecole primaire garçons (cours supérieur). — Date de sa création 1910. — Installée sur terrain communal fourni gratuitement. — Située

dans la forêt de la *Grange des Bois*. — Cette pépinière, nouvellement établie, remplace celle du *Bry* qui était, comme on le voit par le graphique, en pleine activité, mais ruinée par les produits on a dû la laisser en repos. Celle du *Bry* avait donné en 1912 4,500 épicéas repiqués, 2,500 weymouths, 3,000 frênes et 800 plants repiqués. Actuellement celle de la *Grange des Bois* compte 1,000 plants repiqués, 590 épicéas, 250 frênes et 10,000 aulnes noirs. — Nous voyons l'idée de cette école : changer complètement les essences pour ne cultiver que de la verne et du frêne. La contrée se prête mieux à cette culture. Les produits ont été de 248 fr. en 4 ans. C'est le plus beau résultat.

* * *

Nous venons d'analyser le travail des 4 pépinières du tableau. Domdidier, école régionale, seule est dans le programme obligatoire, les trois autres cultivent volontairement. Ces dernières avancent grâce à l'éducation esthétique des instituteurs dévoués qui les dirigent. Il est regrettable que nous ne soyons pas plus nombreux. Je crois cependant que l'élan est donné par notre district et que, dans quelques années, nous aurons le plaisir de constater un vrai progrès sous ce rapport dans le canton. Il serait à désirer qu'à chaque école de village fût annexé un terrain, une étendue suffisante pour les travaux de culture, n'importe laquelle, légumes, fleurs, arbres, etc., et que la salle de classe possédât un musée renfermant des collections se rapportant à l'agriculture : engrains, nature des terrains, semences, insectes, oiseaux utiles, etc. ; quelques manuels pratiques à l'usage du maître. Par ces moyens, nous pourrons donner à l'enfant, l'amour de la nature non seulement par la vision de l'arbre, de la plante ou de la fleur, mais par la manipulation de ces dernières.

Une maxime pédagogique nous dit : « Nous aimons bien ce que nous connaissons bien. » Pour avoir cette connaissance et partant l'amour de ce qui est beau, il faut éllever l'enfance à l'école de la nature. L'écolier qui aura appris à comprendre et à aimer la vie de la plante, aimera mieux son semblable, il aura le respect de toute chose : c'est l'éducation du cœur. Pestalozzi et Fellenberg n'ont-ils pas fait de la culture des jardins un procédé éducatif ? Fröbel n'est-il pas le créateur des jardins d'enfants en Allemagne ? Mieux que nos pères, nous savons maintenant l'influence de l'arbre sur le climat d'une contrée, sur la nature du sol et la régularisation des eaux. C'est pourquoi, partout où la pépinière scolaire a fait son apparition, les communes s'en félicitent, les parents sont contents. Quel bonheur pour le fils de raconter, autour de la table familiale, la leçon en plein air et d'apporter de temps en temps, à l'époque de la plantation, un bel arbre de plus dans le verger des parents ! C'est donc à la jeunesse scolaire qu'il faut faire comprendre la valeur d'un verger ou d'une forêt.

Je sais que, dans certaine contrée de la France, on a formé des sociétés scolaires forestières ou fruitières ayant pour but la fréquentation des bois, les promenades d'étude obligatoires, la plantation d'arbustes, la protection des oiseaux utiles, la lutte contre les ennemis des arbres. Ces sociétés sont subsidiées par l'Etat et ont obtenu les meilleurs résultats.

Les enfants s'attachent ainsi au sol natal, ne le quittent pas. Ils cultivent leurs vergers ou leurs forêts, se préparent une heureuse vieillesse. C'est une véritable concentration des énergies.

Pour finir ce petit travail, nous émettrons un vœu qui pourrait se réaliser pour le plus grand bien du canton : la *création obligatoire d'une pépinière scolaire* dans les écoles de garçons de 13 à 16 ans. Les faits sont là pour prouver que la chose est possible.

Henri VORLET.